



**La Fondation Pour l'Audition présente les résultats et les enseignements
de son étude menée par le cabinet ELABE**

« Connaître et faire comprendre les surdités »

Paris, le 13 octobre 2020_ Loin d'être un épiphénomène, la surdité touche 10 % de la population française, soit 6 millions de nos concitoyens. Pour autant, la surdité pâtit d'invisibilité, de méconnaissance, d'incompréhensions mais aussi de tabous.

« *Sourd* », « *handicap* », « *déficience* », « *accessibilité* » ... Les mots pour en parler font rarement consensus. Les tensions sont manifestes y compris parmi les personnes sourdes elles-mêmes, qui s'opposent régulièrement tant leur parcours et leur vécu sont singuliers.

Engagée de longue date dans une démarche fédératrice, la Fondation Pour l'Audition a souhaité réaliser **une étude qualitative et linguistique afin de donner des clés de compréhension sur la surdité et ainsi créer les conditions d'un dialogue apaisé et durable**. Trente-trois entretiens individuels ont été menés par le cabinet ELABE auprès de personnes sourdes, malentendantes, de leurs proches et d'experts de la surdité, pour recueillir leurs témoignages et parcours biographiques.

Si l'étude a permis de montrer qu'il n'existait pas *une* surdité mais *des* surdités, elle a aussi mis en lumière des points de convergence dans les cheminements de vie des personnes sourdes et malentendantes, avec l'existence de quatre étapes-clés : le choc du diagnostic, le choix du projet linguistique, la mise en œuvre de ce projet et le nécessaire combat pour briser les plafonds de verre. Trois grands types de trajectoire sont également apparus, selon le projet linguistique adopté par chacun : langue des signes et culture sourde, communication et oralisation, santé auditive.

Ces enseignements ont été synthétisés dans un guide intitulé « *L'essentiel pour connaître et comprendre les surdités : ce que les sciences du langage nous révèlent* », que la fondation révèle aujourd'hui.

Ce guide pédagogique d'une quinzaine de pages a pour objectif de :

- Comprendre le vécu des personnes sourdes ou malentendantes.
- Leur donner les moyens de mieux se comprendre pour mieux se parler.
- Sensibiliser les corps professionnels aux parcours et expériences des surdités.
- Accroître la visibilité des personnes sourdes ou malentendantes dans les débats et politiques publiques.
- Contribuer à améliorer le quotidien des personnes sourdes ou malentendantes par plus d'accessibilité.

Il est destiné aux personnes sourdes et malentendantes elles-mêmes, mais aussi aux acteurs associatifs et professionnels amenés à les accompagner, ainsi qu'à l'ensemble des entendants qui, souvent, ignorent la réalité des surdités.

Contacts Presse : BPFConseil

Béatrice Parrinello-Froment – beatriceparrinello@bpfconseil.com - 06 63 72 16 06

Justine Germond- justine@bpfconseil.com - 06 30 19 79 77



Au-delà de ce guide, ces parcours, témoignages, mettent en lumière le chemin qu'il reste à parcourir pour améliorer l'accessibilité de notre société. **Afin d'œuvrer pour le développement de l'autonomie des personnes concernées directement ou indirectement par un trouble auditif, voici les 5 priorités qui se dégagent :**

1. L'accès à l'emploi

- Donner à voir les démarches en faveur de l'inclusion pour les entreprises, facteur de fierté d'appartenance pour tous les salariés.
- Faire connaître les solutions d'accessibilité au profit des actifs sourds ou malentendants et accélérer le développement de nouvelles technologies au service de l'inclusion.

2. L'accès à la santé

- Développer et généraliser l'accessibilité des soins, notamment la téléconsultation, aux patients sourds ou malentendants et assurer son remboursement à 100 %.

3. L'accès à l'éducation et aux études

- Garantir aux élèves sourds ou malentendants la continuité pédagogique grâce au développement de contenus éducatifs accessibles.
- Créer des « campus d'excellence » accessibles aux étudiants sourds ou malentendants grâce à l'engagement des universités sur le développement de leurs solutions d'accessibilité.

4. L'accès à l'information et à la culture

- Accélérer et généraliser l'accessibilité des contenus audiovisuels et des lieux culturels.
- Encourager et accompagner la représentation des personnes sourdes ou malentendantes dans leur diversité, à l'écran et dans l'offre culturelle.

5. L'accès aux métiers de l'accessibilité

- Faire connaître et développer les formations et les métiers de transcripteur, de codeur en langue française parlée complétée, d'interprète et de traducteur en langue des signes française.

Pour en savoir plus : www.fondationpourl audition.org

À propos de La Fondation Pour l'Audition.

La Fondation Pour l'Audition a été créée par Françoise Bettencourt Meyers, Jean-Pierre Meyers et la Fondation Bettencourt Schueller. Reconnue d'utilité publique depuis 2015, elle a pour ambition de fédérer les talents dans le but de faire progresser la cause de l'audition et d'aider les personnes sourdes et malentendantes à mieux vivre au quotidien. La mission de la fondation est triple : soutenir la recherche et l'innovation afin d'incarner d'autres possibles et ainsi faire avancer la cause, améliorer le quotidien des personnes sourdes ou malentendantes mais aussi mobiliser l'opinion à travers la prévention et la sensibilisation pour protéger le capital auditif de chacun.

A propos d'ELABE

ELABE développe un positionnement original : « le conseil objectivé » c'est-à-dire le conseil en stratégie de communication, objectivé par l'analyse des opinions. Cette approche repose sur l'hybridation de trois métiers : les études, le planning stratégique et le conseil et permet d'apporter à ses clients une approche nouvelle confrontant la subjectivité des intuitions à l'objectivité des données.

Contacts Presse : BPFConseil

Béatrice Parrinello-Froment – beatriceparrinello@bpfconseil.com- 06 63 72 16 06

Justine Germond- justine@bpfconseil.com- 06 30 19 79 77